



Compte-rendu CHSCT des 1^{er} et 4 mars 2022

« Arrêtez de nous prendre pour des cons »

→ Pourquoi de tels propos ?

Solidaires Finances a tenu à choquer l'Administration en terminant sa déclaration liminaire par : « Arrêtez de nous prendre pour des cons ». En effet, bien que non coutumier du nivelage par le bas, nous n'avions d'autre choix que de nous adresser aux administrations en des termes peu amènes.

Pour rappel, voici le rôle, les prérogatives et les moyens dont disposent le CHSCT :

- « - contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité ; contribuer à l'amélioration des conditions de travail, notamment en vue de faciliter l'accès des femmes à tous les emplois et de répondre aux problèmes liés à la maternité ; veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières. » (circulaire du 29/02/2012 relative au fonctionnement des CHSCT des MEF).

- Tous les projets de déménagements, réorganisations, aménagement des postes et lieux de travail, impact des nouvelles technologies sur les conditions de travail, tous ces sujets doivent être soumis à l'avis de l'instance et discutés entre les différents acteurs (médecins du travail, ISST, assistants de prévention, administrations, organisations syndicales).

- Pour ce faire, les documents pour étude doivent être envoyés 15 jours avant la tenue de l'instance, que la demande d'inscription à l'ordre du jour émane de l'Administration ou des organisations syndicales.

À l'heure actuelle ce n'est plus le cas et ce malgré nos multiples rappels.

Premier exemple

RÉPONSE DE LA DRFiP AU RAPPORT DE LA MÉDECINE DE PRÉVENTION SUR LE SGC DE TOURCOING

Le rapport émis par le médecin de prévention concernant la situation maintes fois dénoncée par Solidaires Finances n'a pas retenu l'attention qu'il aurait du auprès de l'Administration. Il y dénonçait en détail la souffrance quotidienne des agents et le sous-effectif chronique impactant le service.

De façon méprisante la Direction a répondu qu'il était nécessaire pour les agents de « changer de paradigme » : une volumétrie exponentielle est compréhensible suite au passage en SGC et à l'addition des différents budgets qui existaient auparavant.

Un des acteurs de cette instance, le médecin de prévention, parfaitement au courant de la situation, est lui aussi ignoré.

La DGFiP, sans tenir compte du CHSCT et des acteurs de Prévention, met sciemment les agents dans une situation insoutenable.

La DRFiP considère qu'elle a tout mis en œuvre pour pallier les charges, prétendant n'avoir jamais imposé de délai et de pression par les statistiques en ajoutant des renforts sur le service, renforts mis à disposition uniquement suite aux multiples demandes des organisations syndicales et à l'appel au secours des agents.

Concernant les missions, nous avons rappelé la nécessité de « recadrer » les pratiques des ordonnateurs dont les méthodes n'aident pas à respecter les délais de paiement et sont génératrices de stress.

Deuxième exemple

DÉMÉNAGEMENT DE LA CITÉ ADMINISTRATIVE

Alors que Solidaires Finances revendique le rôle préventif du CHSCT, et de ce fait sa consultation bien en amont, l'Administration refuse de nous associer au projet « martyr ». En effet, les chefs de service et leurs adjoints ont été consultés l'année dernière sur les espaces nécessaires pour chaque service, et cette version sera présentée aux agents à partir du 21 mars 2022.

La « version 1 » devra être remontée à la Préfecture pour le 27 avril 2022.

Entre ces deux dates, et à la demande de Solidaires Finances, doit se tenir un groupe de travail entre l'Administration et les représentants du personnel.

Aucun plan ne nous a été présenté, juste la liste des services concernés : **le futur SIE de Lille, le pôle de recouvrement spécialisé, le service commun de site, la trésorerie de Lille-Amendes, le futur SGC de Lille, la paierie départementale, le Centre de Services des Ressources Humaines (CSRH), le service de la formation, le service Liaison-Rémunération de la division Dépense et le centre de contact de Lille. Deux services de l'ENFIP s'installeront également dans les locaux de la cité administrative.**

Troisième exemple

PROJET DE RELOGEMENT DE LA BRIGADE DE SURVEILLANCE EXTÉRIEURE ET DU BUREAU DE DUNKERQUE PORT À LOON PLAGE (DOSSIER DU PCUF)

Le projet de Point de Contact Unique à la Frontière (PCUF) fait suite à l'annonce du Premier Ministre du 16 septembre 2019 de réaliser à Dunkerque un bâtiment rassemblant l'ensemble des services chargés des formalités et des contrôles des marchandises dans l'objectif de simplifier la lisibilité des contrôles et d'améliorer la compétitivité logistique du port de Dunkerque.

Cette unité de lieu donne ainsi au port de Dunkerque :

- les mêmes standards de compétitivité administrative que les ports voisins de Belgique et des Pays-Bas ;
- des locaux redimensionnés pour faire face à l'augmentation des formalités induites par le Brexit.

Le projet se situe dans le périmètre du Grand Port Maritime de Dunkerque. Il accueillera dans un même ensemble immobilier deux services de la Douane : le Bureau Principal (BP) et la Brigade de surveillance extérieure (BSE) et le Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) sur le site du bâtiment SIVEP existant au Port Ouest de Dunkerque.

Les Douanes se vantent de présenter le dossier exactement au bon moment, c'est à dire entre avant-projet sommaire et avant-projet définitif tout en rajoutant « on peut prendre en compte vos remarques jusqu'à ce soir 20h », mais en indiquant que de toute façon « ce ne seront que des remarques à la marge, car le projet est déjà bouclé ».

Une fois encore, ce dossier arrive beaucoup trop tard pour être discuté en CHSCT. L'avis de cette instance et une fois de plus biaisé. Le coût de 9 millions d'euros du projet mis en avant par la Présidente est tout sauf pertinent !

Les demandes des collègues et les remarques des acteurs de prévention n'ont pas été retenues. Les Douanes assument le sous-effectif annoncé et vont au-delà des normes actuelles en termes de surface par agent, mais pas dans le bon sens.

Pour toutes ces raisons, Solidaires Finances a voté contre ce projet.

PRÉSENTATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL À LA BRIGADE D'INTERVENTION INTERRÉGIONALE (BII) DE LILLE

La BII, est en charges des perquisitions dans les locaux privés et semi-privés dans le cadre de la lutte contre la fraude fiscale. Dans cette mission elle est épaulée par la police et par un juge. Les horaires d'intervention peuvent choquer (le record dans le Nord est de 27 heures d'affilée) mais dans le cadre légal, une perquisition entamée ne peut être suspendue.

Les agents peuvent se retrouver à faire une journée de plus de 10 heures, et enchaîner le lendemain par une journée de travail ordinaire.

Même si dans la pratique une autorisation d'absence d'une journée est officiellement attribuée, Solidaires Finances ne manquera pas d'exiger au national la mise en place d'une autorisation d'absence officielle après chaque perquisition.

FORMATIONS DU CHSCT POUR 2022

Des formations CHSCT existent et sont à disposition de tous les agents, consultables sur l'intranet de chacun.

Ces formations portent sur de nombreux sujets comme : **gestion des incivilités, manipulation de défibrillateur, manipulation des extincteurs, conduite rapide, prévention et maîtrise des risques canins, premiers secours, gestes et postures...**

Les Assistantes de Préventions rappellent que le catalogue est envoyé chaque année aux collègues.

Nous invitons tous les agents à consulter et à participer à ces formations.

QUESTIONS DIVERSES

Suite aux annonces gouvernementales, Solidaires Finances a souhaité connaître la date de réouverture de la Cité Administrative de Lille. La DRFiP déclare n'avoir aucune information.

Solidaires Finances a demandé la date d'ouverture de la cantine ou installation prévue pour les stagiaires du Centre de Formation à l'INM. La DRFiP regarde si elle peut mettre à profit la place dégagée par d'autres services, car il n'y a pas de possibilité de restauration extérieure. L'idée de distributeurs de repas est envisagée.

Les travaux sur la borne d'accueil de Dunkerque auront lieu après la campagne déclarative des revenus.